



Enquête auprès des responsables du crédit

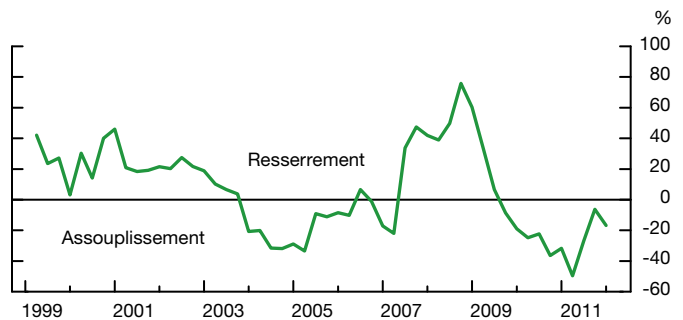
sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada Résultats de l'enquête du 1^{er} trimestre de 2012 | Vol. 5.1 | 9 avril 2012

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au premier trimestre de 2012.

- Les résultats de l'enquête font état d'un assouplissement général des conditions du crédit, alors que celles-ci n'avaient presque pas changé au dernier trimestre de 2011 (**Graphique 1**). Ce relâchement est manifeste pour ce qui est des aspects tant tarifaire que non tarifaire des prêts aux entreprises (**Graphique 2**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- L'allègement des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts a été signalé pour toutes les catégories d'emprunteurs. Toutefois, il est plus marqué dans le cas des petites entreprises, pour qui l'assouplissement des conditions générales du crédit s'est poursuivi pour un sixième trimestre de suite. En ce qui concerne les grandes sociétés et les sociétés commerciales, les conditions du crédit se sont aussi relâchées, après être demeurées inchangées au trimestre précédent.
- De l'avis des répondants, l'allègement tient surtout à la concurrence que se livrent les prêteurs entre eux. Dans le cas des petites entreprises, on a aussi invoqué l'amélioration des perspectives économiques ainsi que des facteurs propres à certains secteurs.
- Selon les résultats de l'enquête, peu de signes indiquent, en général, que la demande de crédit de la part des entreprises ait augmenté au premier trimestre de l'année.

Graphique 1 : Les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes se sont assouplies...

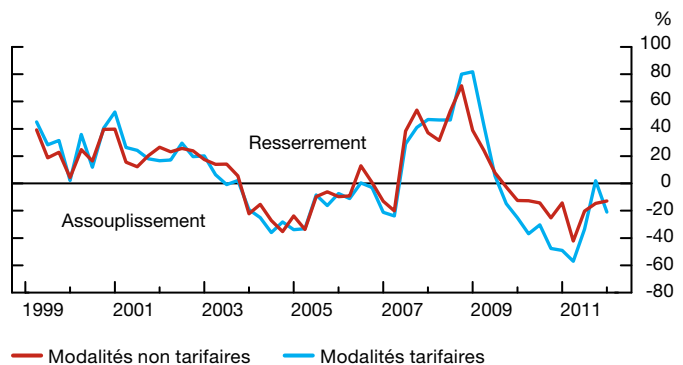
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 12 et le 16 mars 2012. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.